

- La Ville d'AUTUN nous a confié la gestion piscicole de l'ETANG DES CLOIX, dans le but de produire du poisson de repeuplement. La PÊCHE Y EST STRICTEMENT INTERDITE. Nos gardes assermentés pour cet étang verbaliseront tous les contrevenants.

Une première pêche a été effectuée le 24 NOVEMBRE 2007. 400 kg de GARDONS, ABLETTES, TANCHES et PERCHES. 118 kg de BROCHETS ET SANDRES. Ces poissons ont été déversés dans l'Arroux et le plan d'eau du Vallon.

- Nos FRAYERES NATURELLES, DE PRÉLY À L'ORME et SURMOULIN ont produit comme les années précédentes plus de 3.000 BROCHETONS de 6 à 14 centimètres, ainsi qu'une reproduction particulièrement abondante de GARDONS, TANCHES, ABLETTES et PERCHES.

- 50 kgs de BLACK BASS reproducteurs ont été lâchés dans l'Arroux le 12 décembre 2007. Sa taille de capture est soumise à réglementation : supérieure à 30 cm.

Il s'agit d'un essai d'introduction de ce poisson, dont la pêche sportive devrait intéresser de nombreux pêcheurs. Nous recommandons aux pêcheurs de relâcher ce poisson lors de cette année d'introduction, ceci dans le but de pérenniser son implantation.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

-
- 600 kgs de TRUITES FARIO ont été lâchées sur les rivières de première catégorie, avant l'ouverture de la TRUITE, le deuxième SAMEDI DE MARS.
 - 310 kgs de TRUITES ARC-EN-CIEL au plan d'eau du Vallon, en 4 fois.

Pour 2008, des lâchés seront effectués dans les mêmes proportions.

POINTS DE VENTE DES CARTES DE PÊCHE.

- AU POISSON ROUGE - 21, PETITE RUE MARCHAUX.
- BRICO MARCHÉ - CENTRE C^{IAL} DE BELLEVUE.
- BAR RESTAURANT DU TERNIN - BOURG DE TAVERNAY.
- 8 à HUIT ALIMENTATION GÉNÉRALE - BOURG D'IGORNAY.
- VIVAL ALIMENTATION GÉNÉRALE - BOURG DE ST-LÉGER/BEUVRAY.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION se tiendra DÉBUT DÉCEMBRE 2008.

Elle procédera à l'élection du bureau qui aura en charge la gestion de l'association pour les 5 ans à venir.